



Les Bruxellois utilisent toujours plus de titres-services

Bruxelles, 9 janvier 2019 - Sur l'ensemble de l'année 2018, les Bruxellois ont acheté un total de 16.242.668 titres-services. C'est 350.000 de plus qu'en 2017. Mais c'est aussi la preuve que le titre-service se porte bien en Région bruxelloise.

Dans le cadre de la 6^e réforme de l'État, la Région bruxelloise a hérité de la politique des titres-services. Pour garantir la stabilité financière du dispositif, le gouvernement bruxellois décidait en 2016 de maintenir le prix du titre-service à 9 euros et de diminuer la déductibilité fiscale à 15% (contre 30% précédemment).

Cette modification n'a eu aucun impact sur l'utilisation des titres-services et la santé du secteur. Pour preuve, les derniers chiffres disponibles.

En 2018, 16.242.668 titres-services ont été achetés par les foyers bruxelloise, une augmentation de 2,35% par rapport à 2017. Quant aux titres-services remboursés, ceux qui ont été effectivement utilisés par les Bruxellois, leur nombre augmente également. 15.945.875 titres-services ont été utilisés en 2018 contre 15.784.435 en 2017 (+1,45%).

Par ailleurs, le nombre de titres-services électronique continue de progresser. En 2016, 33,5% des titres-services bruxellois étaient électroniques. En 2017, ce pourcentage atteignait 41.62%. Et en 2018, 46,45% des titres-services étaient électroniques.

« Cette progression dans l'utilisation des titres-services démontre que nous avons pris la juste mesure en garantissant aux ménages bruxellois des titres-services à tarif inchangé mais également en permettant au secteur de se développer puisqu'aujourd'hui 22.000 Bruxellois travaillent dans ce secteur d'activité », conclut Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Économie et de l'Emploi.